

CONVENTION PHOTOGRAPHE



Festival BarrObjectif, 23^e édition

Du samedi 14 septembre au dimanche 22 septembre 2024

Qu'est-ce que BarrObjectif ?

BarrObjectif se qualifie en trois mots : Photographie, échange, convivialité.

Le charmant village de **Barro**, assis sur une rive verdoyante du fleuve Charente, offre ses murs ancestraux de pierre calcaire à l'accroche d'une grande partie des photoreportages sélectionnés, alors que la fraîcheur de sa prairie attenante et ombragée accueille les photos de l'invité d'Honneur. Même la rivière est mise à contribution pour jouer avec les reflets des photos suspendues à fleur d'eau. Quelques **600 photographies** sont offertes chaque année aux regards des festivaliers et ce depuis vingt-quatre ans. **BarrObjectif** a pour vocation première de promouvoir le photoreportage dans un milieu rural parfois oublié et de mettre en évidence le travail quelquefois méconnu de ces photographes qui parcourent le Monde pour en extraire les soubresauts de nos contemporains.

Le festival est entièrement gratuit pour le public et les exposant·es.

Plus d'informations sur les éditions précédentes sur le site du festival BarrObjectif
Site web : <https://www.barrobjectif.com>
Facebook : <https://www.facebook.com>

Il est convenu ce qui suit :

Entre les soussigné-es : "BARROPHOTO", association organisatrice du festival BarrObjectif.

Siège social : Mairie de Barro, 16700

Et le-la photographe :

Adresse mail : _____

Adresse postale : _____

Ville : _____ **Code :** _____

Numéro de téléphone : _____

1- Sélection des expositions / dossier de candidature

Les expositions de l'édition 2024 seront sélectionnées par un jury issu du monde de la photographie, du photojournalisme et du journalisme. Le jury se réunira dans le courant du mois de mars 2024 au plus tard.

Pour pouvoir participer à la sélection, le-la photographe doit envoyer **un seul dossier complet** par mail à candidature@barrobjectif.com

Ce dossier devra nous parvenir au plus tard le 29 février 2024

Le-la photographe déclare détenir les droits de copyright des visuels concernés.

Le dossier de sélection devra comporter les 5 éléments suivants :

- **La présente convention** signée (scanner/remplir) à joindre obligatoirement à votre dossier de candidature, attestant que vous avez bien pris connaissance des conditions énoncées dans la convention.
- **L'exposition COMPLÈTE** que le-la photographe souhaite soumettre au jury (**entre 15 photos minimum et 20 photos maximum**) en basse définition (1920 pixels bord large), format jpeg.

BarrObjectif est un festival de photoreportage. Vous devez donc nous soumettre un reportage ou tout du moins, une série de photos cohérente et non pas un aperçu

général de votre travail. Un sujet de 15 photos de qualité est de loin préférable et a plus de chance d'être sélectionné qu'un mauvais éditng de 20 photos...

- **Un texte de présentation de l'exposition + titre de l'expo, en format Word.**
- **Un texte de présentation du-de la photographe, en format Word.** (textes de 2000 signes maxi pour l'expo et 1500 signes maxi pour la bio.)
- **Une photo du-de la photographe** au format jpeg (les textes et votre portrait seront repris sur le site de BarroObjectif et sur le panneau de présentation de l'exposition lors du festival, si l'exposition est retenue)

Important - noms à donner à vos fichiers

- photo photographe en jpeg : **prenom-nom-photo-photographe.jpg**
- texte de présentation photographe : **prenom-nom-texte-photographe.doc**
- texte de présentation de l'expo : **prenom-nom-texte-expo.doc**
- photos de l'exposition: **prenom-nom-expo1.jpg, prenom-nom-expo2.jpg**, etc...

L'envoi du dossier se fera uniquement via le site [wetransfer.com](https://www.wetransfer.com)

Important : les dossiers incomplets et ne respectant pas les modalités décrites ci-dessus ne seront pas pris en compte lors de la sélection.

Les résultats de la sélection seront connus au mois d'**avril 2024**, vous en serez informé·e par mail. Les noms des photographes retenus seront également mentionnés sur le site internet. BarroPhoto précise qu'il ne s'agit en aucun cas d'une sélection « purement technique ». Il est important pour l'esprit du festival que les sujets restent variés. Le festival est ouvert aux amateurs/amatrices comme aux professionnel·les.

2 - Tirage de l'exposition si votre candidature est retenue :

Le·la photographe lorsqu'il·elle est sélectionné·e s'engage à faire parvenir **avant le 31 mai 2024** à l'association les fichiers en haute définition (TIFF 8 bits ou JPEG non compressés) pour réaliser les tirages de l'expo.

L'association **BarroPhoto** prend en charge tous les frais techniques d'impression. L'association définit un emplacement et des formats à sa convenance (en règle générale : 60X90cm – nous ajoutons des marges blanches à vos photos afin d'utiliser nos supports standard »). Les expositions sont pour la grande majorité exposées en extérieur (rues) ou

dans des lieux non fermés (granges, etc.). Le·la photographe s'engage donc à exposer dans le lieu qui lui sera attribué par les organisateurs.

Ordre des photos : le·la photographe enverra une planche contact de l'expo avec l'ordre des photos précisé.

Textes et légendes : Barrobjectif est un festival de photoreportage et son public est très sensible aux textes et légendes qui accompagnent les photos et beaucoup de gens prennent le temps de les lire.

Deux possibilités : soit un texte de présentation générale suffit pour la compréhension de votre sujet, soit les photos doivent être légendées individuellement. Dans ce cas, il est impératif de joindre un fichier de type Word (**prénom-nom-légendes.doc**) contenant les légendes (**250 caractères espaces compris maxi**) correspondant à chaque photo que vous aurez pris soin de numéroter. (nous ne pouvons en aucun cas aller rechercher les informations dans les fichiers IPTC de vos photos et les intégrer... nous avons plus de 600 photos à traiter...).

L'envoi des photos se fera en Haute définition pour un tirage de qualité via Wettransfer à candidature@barrobjectif.com

Le·la photographe accepte que **3 photos présentées** dans l'exposition soient reprises en basse définition sur les supports de présentation et de promotion du festival Barrobjectif (site, dossier de presse, catalogue), et ce uniquement dans le cadre de la communication autour de l'évènement, communication assurée par l'association BarroPhoto organisatrice du festival.

De même, il·elle accepte que **l'une des photos** parmi les 3 retenues de son exposition soit utilisée pour le tirage d'une « photo souvenir » 10X15 (sur laquelle figure le nom du·de la photographe et le bandeau Barrobjectif) : cette photo est vendue durant le festival, au bénéfice de l'association « BarroPhoto ». La vente des photos permet de financer en partie les tirages des expositions. Nous n'autorisons pas les photographes à vendre leurs propres cartes postales durant le festival, les revenus des « photos souvenirs » étant absolument indispensables à la survie du festival et à sa gratuité.

Aucune rémunération ne sera attribuée à ces photos pour l'usage mentionné ci-dessus.

À la fin du festival, les tirages papier sont mis gracieusement à la disposition du·de la photographe qui doit venir les récupérer sur place à Barro. Nous ne pouvons prendre à notre charge l'envoi de votre expo.

3 - Pendant le festival :

La présence du·de la photographe est appréciée, particulièrement lors des week-ends encadrant le festival pour rencontrer un large public friand de ces échanges. Durant la semaine, vous serez confronté.es à de nombreux scolaires (800 environ) et leurs enseignant.es toujours curieux avec des questions souvent inattendues. **Un ticket repas + boisson** (midi ou soir) vous sera remis pour un repas pris sur place, et ce durant votre présence sur site.

À noter que nous ne prenons pas en charge les frais de déplacement et d'hébergement.

Question hébergement, vous avez toutes les informations sur le site BarrObjectif.

Si vous avez un livre « à compte d'auteur » vous serez autorisé-e à le vendre sur le site du festival, sans contrepartie.

Chaque photographe sélectionné.e se verra verser une somme de

250€ au titre des droits d'auteur

sur présentation d'une facture relative à ces droits, avec précompte ou pas selon le choix que vous préciserez explicitement.

Un **Prix du Public** a été mis en place. **L'auteur-e de l'exposition plébiscitée sera automatiquement invité-e à exposer l'année suivante, hors sélection.**

Pour toute autre information concernant la région, l'office du tourisme de la ville de Ruffec est à votre disposition : Tél : 05 45 31 05 42

Courriel : accueil@destination-nordcharente.com

Date et signature précédées de la mention « **lu et accepté** »